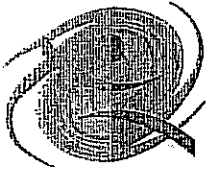


REPONSE DE
Monsieur DONADILLE
Directeur
du centre hospitalier de Draguignan



Centre
Hospitalier | Dracénie

DRAGUIGNAN, le 15 février 2007

Le Directeur

**Monsieur le Président
de la Chambre Régionale des Comptes de
Provence- Alpes- Cote d'Azur
17 rue de Pomègues
13295 MARSEILLE Cedex 08**

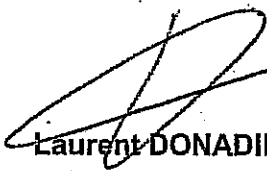
Lettre recommandée avec A.R.

Monsieur le Président,

Par courrier du 30 janvier 2007, vous m'avez transmis, à titre confidentiel et non communicable, le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes PACA sur la gestion du centre hospitalier de la Dracénie à partir de l'exercice 1993.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que ce document n'appelle aucune observation de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.


Laurent DONADILLE

